

GARANTIES

Fabrication : La conception de nos garde-corps est garantie 10 ans sur la fabrication à dater du jour de l'expédition, à l'exception des vitrages et des accessoires en fonte d'aluminium. Sous réserve que le produit soit posé dans les règles de l'art et entretenu selon nos préconisations. Toutes modifications du produit ou mauvaises utilisations d'origine annulent la garantie.

Laquage :

10 ans : le laquage sur les produits Aluminium est garantie 10 ans pour sa tenue selon les prescriptions d'utilisation et d'entretien préconisé par l'ADAL.

5 ans : la tenue aux UV du laquage est garantie 5 ans.

Toute rayure ou manque de nettoyage des profils annule la garantie.

Entretien ou nettoyage :

Un nettoyage dans les règles de l'art = garantie + durabilité

Le nettoyage régulier des garde-corps est primordial pour préserver la valeur des ouvrages et conserver au mieux la garantie des labels : Qualicoat – Qualimarine – Qualideco – Qualanod et de l'inox 316.

Nettoyer régulièrement les installations à l'eau claire ou à l'aide de produits nettoyants doux.

**NE JAMAIS UTILISER UN SOLVANT, UN DETERGENT ABRASIF,
ACIDE OU ALCALIN.**

Suivant la localisation de l'installation, les recommandations de nettoyage sont :

2 fois par an, pour les installations en milieu rural.

3 fois par an, pour les installations en milieu industriel ou urbain.

4 fois par an, pour les installations en milieu maritime.